

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s-6a. PAR ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

PAR ANNEE. 12s-6a.

BUREAU DE REDACTION. }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

Québec, LUNDI, 7 Mai 1849.

BUREAU DE REDACTION. }
Rue Ste. Famille, No. 14. }

Quelques mots sur le Socialisme.

[Suite.]

De la raison.

Les rationalistes ont un culte tout particulier pour la *décence Raison*. C'est ingénieux, car ça les dispense de la cultiver.

Aussi paraissent-ils ne pas savoir que la raison est une *faculté créatrice* qui trouve, cherche, invente, découvre et crée des idées: rien de plus, rien de moins. Ces idées sont vraies ou fausses, justes ou erronées, légitimes ou illégitimes, peu importe! ce sont des idées. Si je voulais leur donner un nom générique, je les appellerais des *réalités intellectuelles*. Toute création de la pensée est une réalité aussi palpable, aussi évidente, aussi incontestable, aussi réelle, en un mot, que les idées traduites qu'on nomme des *faits*.

A l'aide d'un certain mécanisme qu'on appelle la *logique*, tout homme peut combiner, grouper et réunir ses idées. Il produit alors un système.

Le système est un ensemble de vérités ou un ensemble d'erreurs, selon qu'on a bien ou mal raisonné. Cela se voit tous les jours; il serait superflu d'insister.

Mais le rôle unique de la raison est tellement de créer des idées, que son caractère distinctif est la faculté si étrange et si remarquable du *pourquoi*.

Pourquoi? pourquoi? demande sans cesse l'homme qui raisonne; et ce pourquoi je poursuis jusqu'à l'infini. Sa pensée orgueilleuse n'a point de bornes, point de limites; rien ne l'entrave, rien ne l'arrête. Heureux quand il ne s'endort pas dans le doute, dans le néant!

Il ne faut pas un grand effort de logique pour comprendre que la faculté du pourquoi implique nécessairement la faculté du *parce que*.

Mais de même que le pourquoi peut s'adresser à des songes ou à des mensonges, de même aussi le parce que peut être faux et engendrer tout un système d'erreurs.

Donc, si la raison plus ou moins cultivée d'un rationaliste est mise au service d'une âme mauvaise, d'une nature corrompue et prédisposée au mal, il en sortira un ensemble d'idées monstrueuses et destructives, bien propre à préparer la ruine de la civilisation.

Tels sont l'origine et le but du Socialisme.

Jugez l'arbre à ses fruits.

Toutes les sectes qui appartiennent directement au catholicisme et qui s'en détachent d'une manière immédiate, ont été politiques ou religieuses. Dans le domaine *spirituel*, elles ont cherché le salut, elles ont parlé à l'homme de sa vie future et de son immortalité, elles ont professé la croyance à la chute morale et à la rédemption; dans le domaine *temporel*, elles ont placé le devoir avant le droit; elles ont recherché le bien et la justice comme conditions

Cavaignac, après les journées de juin, effrayé des désordres révolutionnaires qui venaient de se produire, fit appel à l'Académie des sciences morales et politiques.

C'était vouloir résoudre la question par la question; car depuis cinquante ans, un faux rationalisme, s'est introduit dans toutes les branches philosophiques, morales et politiques de l'activité humaine, et c'est ce faux rationalisme qui engendre les systèmes sociaux.

Les socialistes sont fils naturels de Voltaire, Jean-Jacques, Mably, Condillac et Babeuf. Nous sommes en plein dix-huitième siècle. C'est un siècle qui aura duré deux siècles.

De ce que je dis de l'Académie des sciences morales et politiques, ce n'est point à elle particulièrement que je l'applique; j'estime infiniment ses lumières et ses travaux.

C'est à la société tout entière que je m'adresse: La France, après avoir guillotiné Dieu et décapité le représentant des lois morales, antérieures et supérieures à l'homme, la France cherche un principe immuable auquel elle puisse se rattacher fortement. Elle n'en trouve point, il n'y en a plus. Ses doutes, ses craintes, ses hésitations, ses tâtonnements se traduisent par des révolutions.

L'Europe scientifique a donc dû dire que la démarche du général Cavaignac était d'un naturel bon, mais naïf, surtout pour un homme qui veut sacrifier jusqu'à son honneur au salut de la république, et prétend ainsi subordonner la morale; c'est-à-dire ce qu'il y de plus auguste, de plus sacré, de plus incontestable en nous à un principe très-contesté qui émane de la *raison*.

Dangers des révolutions.

Je veux être bref. Les nombreux dangers qui résultent des révolutions fréquentes se résument tous pour moi en celui-ci: *Destruction de l'idée de justice*.

En effet, si la société dans son état normal, dans son état de paix et de tranquillité habituelle, travaille à l'extension et à l'accomplissement de l'idée de justice, il est clair que les *révolutions*, qui sont le contraire de l'ordre, doivent tendre à effacer cette idée de la conscience des hommes.

De la société.

Supposons que, par une suite d'événements quelconque, naturels ou surnaturels, la nature primitive de l'homme se soit corrompue, et qu'il y ait eu une véritable *chute morale* dans l'humanité.

Hypothèse gratuite, impossible, disent aussitôt les sophistes de toutes les écoles. Mais qu'ils veuillent bien nous laisser le loisir de répondre. Nous ne pouvons tout dire à la fois.

Admettons provisoirement l'exis-

et elle lui rappellera qu'il a une âme faite à l'image de son Créateur

L'art détache l'homme de la terre. Il l'arrache aux préoccupations purement matérielles de la brute; il donne à son âme un parfum particulier, une saveur originale: il la nourrit et la fortifie. En lui montrant le *beau*, il la prépare au *bien* et au *vrai*.

Ainsi, même au point de vue des rationalistes, voilà trois réalités, la religion, la science et l'art, qu'il est impossible de détruire. Ce sont les trois conditions fondamentales, nécessaires, absolues de l'existence de l'homme.

Qui veut la fin veut les moyens. Il faut vouloir le milieu dans lequel ces trois choses peuvent exister. Ce milieu, c'est la société.

Nous montrerons que le socialisme est la négation de la religion, en tant qu'elle postule le *salut spirituel* de l'homme; la négation de la science, qui poursuit la *réhabilitation corporelle* de l'individu; la négation de l'art, qui conduit l'être humain dans cette double voie. Nous montrerons enfin que le socialisme est la négation même de la *société*.

La religion, la science, l'art, sont trois formes de la pensée humaine parfaitement indépendantes. Si elles étaient subordonnées entre elles ou soumises à l'Etat, elles ne seraient plus *des fins en elles-mêmes*; elles auraient plus trois buts distincts, mais un seul et même but. Elles n'existeraient plus par elles-mêmes. La société n'a sur elles qu'un droit de surveillance et de protection.

Puisqu'il faut des prêtres, des savants, des artistes complètement libres et indépendants, il faut bien aussi que certaines classes sociales, par un travail antérieur, par ces richesses économisées et accumulées dans leur sein, puissent se procurer des lairs et s'adonner exclusivement à la religion, à la science ou à l'art.

Donc il faut des riches, il faut des oisifs quant aux travaux matériels; il faut des hommes qui consomment sans produire de nouvelles richesses industrielles. On ne dit pas: il faut et il faudra toujours des pauvres. L'Évangile établit un fait, il ne proclame pas un principe. C'est plus ou moins, comme on voudra; mais, pour sûr, c'est autre chose.

Ainsi nous voilà amenés, à l'aide du simple bon sens, à reconnaître sur la terre comme dans le ciel trois formes distinctes; le paradis, le purgatoire et l'enfer; ceux qui jouissent sans travailler, ceux qui travaillent et souffrent, ceux qui travaillent sans jouir.

Rien n'est absolu ici-bas; ces trois classes sociales se touchent, se confondent sans cesse; il n'y a point entre elles de ligne de démarcation infranchissable. Elles sont accessibles à tous, sous les seules conditions de capacité et de moralité.

Mais quelle que soit la position dans la

pire une frayeur salutaire? Cela n'est pas. Mais cela fût-il vrai, que ce serait étranger au fait que nous voulons établir. La loi punit; elle ne venge pas. C'est depuis l'introduction du rationalisme et de l'athéisme politique que les procureurs du roi ont imaginé la loi vengeresse. D'un autre côté, les statistiques criminelles se chargent de démentir cette prétendue terreur salutaire qu'inspire la loi.

Il y a en nous un juge plus sévère, plus impérieux que la loi civile, c'est la conscience, c'est la loi morale, c'est l'idée du devoir qui s'impose à nous malgré nous.

Le caractère distinctif de la loi morale, c'est d'être impérative, absolue, inéluctable. Elle commande, nous obéissons. Quand elle parle, toute hésitation est un péché un malaise, un crime.

Pour avoir cette souveraineté omnipotente et absolue, il faut bien que la loi morale soit antérieure et supérieure à l'homme, à sa pensée, à sa raison qui s'y soumettent avec bonheur. Elle est donc divine; c'est le Verbe de Dieu lui-même qui se révèle sans cesse à nous.

Ceux qui lui obéissent constamment, qui lui subordonnent tous leurs actes, toutes leurs volontés, constituent sur la terre la *société du bien*.

Mais si cette loi est également impérative pour tous, il s'en faut bien que tous la connaissent et l'observent également. Quelquefois elle s'obscurcit, elle se perd, elle est trahie, la raison la détourne ou l'étouffe.

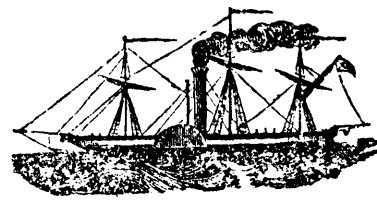
Il y a donc, dans la société du bien, mille nuances, mille variétés distinctes. Les uns font le bien par indifférence, les autres par intérêt; ceux-ci le pratiquent pour plaire aux hommes, et ceux-là pour plaire à Dieu.

Il faut faire le bien pour le bien. *Ad maiorem Dei gloriam*; l'homme bon seul est puissant et fort.

La religion nous enseigne à connaître et à observer la loi morale. Comme elle, elle a une origine et une fin surnaturelle et divine.

Notre Extra de Samedi.

Arrivée du Steamer AMERICA.



NOUVELLES D'EUROPE

Jusqu'au 21 avril.

New-York 4 mai 9. h. A. M.

Le Steamer, America est arrivé hier à Halifax, avec des nouvelles jusqu'au 21 avril.

Le marché des Céréales était ferme sans avoir éprouvé une hausse dans les prix. La Farine de l'Ouest et du Canal, 22s-6d. Blé d'Inde, 31s-6d; Blé jaune, et blanc par *quarter* 32s-à 32s-6d. Farine de Blé d'Inde, 13s-à 14s-par quart.

vaisseaux transportant les émigrés, ne passeront plus à l'avenir sans être molestés; et par suite des rapports défavorables du continent le coton a subi une nouvelle baisse de deux sols.

La suspension de l'exportation des céréales de la Baltique commence à avoir un effet favorable sur les marchés.

Les nouvelles de l'Inde apportées par la dernière malle, paraissent satisfaisantes.

Les rapports des districts manufacturiers sont encourageants.

Des ventes considérables de farine de Philadelphie, de l'Ouest et du Canal ont été faites à 24s-6. Cet article cependant n'est pas en grande demande et est tombé à 23s. et 23s-6. prix auxquels il en a été offert en quantité excédant la demande. Blé languissant, et aux prix ci-dessus; le froment a éprouvé une forte demande et a meilleur prix; le blanc se vend 21s. à 21s-6. et le jaune, 32s-6. Aucune amélioration dans le prix du bœuf, les importations excèdent la demande. Jambon, languissant; qualité commune 30s. à 32s-6. bonne qualité 36s. Les demandes de lard sont très limitées et encore on demande que celui des meilleures marques. Prime mess pour les vaisseaux est tellement bas qu'on l'offre à 58s. et 60s. Fromage peu en demande; prix, 37s. à 42s. pour les meilleures qualités.

New-York, 6 h. et demie P. M.

ALCALIS en demande ferme. Potasse \$5,624 à \$5,68; Farine, demande modérée pour celle de l'Ouest et de New-York. Les nouvelles apportées par le steamer ont amené une baisse dans le prix des farines communes. Vente, 3,500 *quintaux* de farine de l'Ouest, de la Cité, *Common state* \$4,75 à \$4,81; de l'Ouest et Genesee \$4,81 à \$4,87. GRAINS.—Quelques demandes pour blé. Lard; vente de 1000 *quarts* à \$10,25 et \$10,27 pour mess et \$8,38 pour le prime. Echange, 8; par 100 pour bons effets.

Montréal, 4 mai, 8 h. et demi, P. M.

L'Albion et Montréal sont arrivés après midi; on attend le Bellona demain matin.

Conseil législatif.—Une pétition de Québec a été présentée par l'hon. M. Leslie, demandant qu'aucun changement ne soit fait dans l'acte des Matelos.

La 3e lecture du Bill de la Compagnie du chemin de fer de Toronto et du Lac Huron a eu lieu.

Quelques bills concernant le Haut-Canada sont lus et renvoyés à des comités.

Chambre d'Assemblée.—4 mai. Les Bills d'assurance mutuelle, des chemins d'hiver, pour exempter les officiers des troupes de sa majesté de payer des droits, ont reçu leur 3e lecture et ont été passés.

Le Bill pour incorporer le Barreau du Bas-Canada a été renvoyé de nouveau au comité spécial.

Le Bill pour donner effet au traité avec les États-Unis pour l'arrestation des criminels est considéré en comité. Ordonné qu'il soit grossoyé.

Les résolutions de M. Laferrière pour transporter à Québec le siège du gouvernement, ont été remises à lundi.

Un message du conseil annonce que cette chambre a agréé les Bills suivants, avec des amendements:—Bill pour incorporer l'association des Instituteurs de Québec; et sans amendement, quelques bills privés.

ANNONCES NOUVELLES.

Ecole du Mont Plaisant.—G. G. SMITH. Changement de demeure.—AL. LAPRAN-CE. Changement de demeure.—ED. TRIVIER-GE.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 7 MAI, 1849.

La question de Races.

La Gazette de Québec, du 4 du courant a publiée à ce sujet un article que nous traduisons pour l'avantage de nos lecteurs :—

« C'est la Gazette de Montréal, qui la première, nous croyons, a exprimé l'atroce sentiment que la présente querelle était une querelle qui doit se terminer par la complète destruction de l'une des deux races qui habitent notre pays. » Nous n'entrerons pas pour le présent dans une discussion sérieuse sur le mérite de cette proposition. — La possibilité d'extirper un demi million d'individus, ou même d'annéantir d'un seul coup ces distinctions nationales qui se sont perpétuées de génération en génération depuis plus de 800 ans, nous paraît trop absurde pour mériter d'être examinée. Mais praticable ou non, telle est l'intention avouée des fanatiques parmi les Tories. La Gazette de Montréal le proclame en majuscules : M. Cayley le répète à haute voix dans la Chambre Législative.

Maintenant ces messieurs ont-ils quelque idée de l'effet qu'ils produisent ? savent-ils qu'en convertissant une simple question de cabinet en une lutte terrible entre les Anglais et les Canadiens-français, ils ferment ainsi la porte à toute possibilité d'un arrangement à l'amiable ? Il y a un grand nombre, et peut-être la majorité des Canadiens-français, pensons-nous, qui voient maintenant l'injustice de la mesure et qui sont parfaitement disposés à se joindre au parti modéré anglais et à consentir à un changement d'administration. Mais si une fois l'étendard exclusif saxon est levé, alors tous les Canadiens-Français oubliant leurs dissensions intestines, s'uniront pour résister à toute attaque contre leurs existences et leurs libertés, comme race. Ils formeront une masse considérable, et qui, quoiqu'elle ne soit que de cinquante à soixante ans, aura fait beaucoup pour les rendre impropres au service militaire, l'esprit de bravoure de leurs ancêtres n'est pas éteint. Ils ont encore suffisamment de force et de courage pour rendre la lutte désespérée et douteuse. Ils auraient bientôt retrouvé cette ancienne vigueur qui les rendit capables de conserver leurs premiers établissements en ce pays, en dépit des plus féroces tribus sauvages, et qui encore dans des temps plus modernes les en a fait des alliés efficaces des Anglais dans leurs guerres avec les Etats-Unis.

D'un autre côté, le sang saxon une fois excité coule dans nos veines avec une chaleur qui nous fait prévoir le résultat. Quoi qu'en minorité, possédant une éducation, une influence, et ce frottement continu avec le monde qui seul rend un homme propre aux terribles scènes des révolutions, dans une plus grande proportion que les Canadiens-Français, alliés d'ailleurs par le sang aux anglais et aux américains, les Anglo-Canadiens auraient plusieurs chances de succès en leur faveur. Mais comme la lutte serait terrible ! Les deux races sont maintenant entremêlées dans toutes les parties du Canada : Les lois sont faites pour elles : quatre vingt dix

les propositions avancées par notre confrère de la Gazette de Québec ; mais quoi qu'il en soit, nous aimons à déclarer qu'il paraît vouloir rendre justice aux Canadiens-français. C'est de sa part un acte de courage dont malheureusement on ne trouve pas d'exemple dans les autres journaux toriens du Canada.

Nous coïncidons avec notre confrère dans l'opinion par lui émise au sujet du cri des toriens de Montréal. Certes, quand nous avons vu le rédacteur du Montréal Gazette, de ce journal qui crie qui prêche l'extermination des Canadiens-français, quand nous avons vu cet homme à la tête des émeutiers de Montréal ; quand nous avons vu presque tous les journaux toriens approuver sinon explicitement, au moins par un silence significatif, les déclamations furibondes d'un maniaque, nous avons cru devoir engager les Canadiens-français à se préparer à une lutte de race, à une lutte de nationalité, et, à repousser les attaques de furieux qui semblent être sous de rage et de haine contre tout ce qui rattache notre origine.

Nous n'avons jamais eu l'intention de vouloir exciter nos compatriotes à prendre l'offensive, loin de là. Nous leur avons déjà dit et nous leur répétons encore ; respect aux lois, fidélité au gouvernement, respect à la propriété et aux personnes ; mais soyez prêts à agir pour la défense du gouvernement, des lois et de vos intérêts les plus chers, et pour le maintien de l'ordre et de la société, au premier appel qui vous sera fait.

La Gazette de Québec.

Le rédacteur de la Gazette de Québec a, élaboré dans son numéro de samedi, une tirade à notre adresse. Le susdit rédacteur, ayant à ce qu'il paraît, renoncé aux saintes occupations de la carrière apostolique qu'il avait embrassée dans le but charitable et désintéressé de convertir les pauvres Canadiens-Français, et de les retirer par un effort puissant de l'ignorance et de la superstition dans lesquelles ils croupissent, vient de saisir les grelots de Momus, et à vouloir faire le drôle à nos dépens. Pour y réussir, il a fait une dépense considérable de quelque chose qu'il pense être de l'esprit, ce que personne ne croira et pour cause. Nous disons une fois pour toutes, au rédacteur de la Gazette de Québec, qu'il lui sied nullement de vouloir faire le plaisant, rôle qui ne lui va pas mieux que celui de convertisseur. Si nous voulions dénaturer, tronquer, amplifier certaines spirituelles élucubrations de l'ex-rédacteur et propriétaire du Chronicle, nous pourrions faire de notre confrère, un héros dont le nom seul ferait puffer de rire.

Ce que nous avons dit à nos compatriotes se trouve confirmé par les remarques faites hier, par notre confrère, sur la question des races. Lorsque la Gazette de Québec est forcée d'avouer que le mot d'ordre de la Gazette de Montréal et des autres journaux toriens est, « Abas les Canadiens-Français ; lorsqu'elle dit que ce cri est imprimé en majuscules dans la Gazette de Montréal, et répété à haute voix dans le sein de l'Assemblée Législative ; lorsque le parti anglo-saxon laisse sa canaille régner en souveraine dans la capitale pendant une semaine ; lorsque les troupes chargées de maintenir la paix publique, ne peuvent ou ne veulent pas réprimer les excès d'une populace furieuse ; lorsque la personne du représentant de Sa Majesté, que les députés du peuple sont insultés, outragés sous les yeux de la force militaire, nous le demandons au rédacteur de la Gazette qui trouve dans ce sujet matière à des saillies qu'il croit très spirituelles et convenantes, nous demandons, disons-nous, à notre confrère, si dans de semblables circonstances, il ne nous était pas permis de dire à nos compatriotes de se tenir prêts à voler au premier appel, à la défense du représentant et du gouvernement de Sa Majesté, de l'ordre et de la paix. Voilà ce que nous avons dit et rien autre chose. Depuis quand est-ce un crime d'exhorter les sujets de Sa Majesté à la

pinion de personne, et bon seulement à consulter pour avoir des rapports de courses de chevaux, de Curling clubs, combats de coqs, et autres nouvelles tout aussi importantes.

Le Mercury prétend que sous l'acte actuel réglant la qualification des juges de Paix, il existe des abus choquants (gross abuses) que nous tachons gratuitement de pallier. D'abord, nous n'avons pas cherché à pallier les abus dont parle le Mercury, et ce, pour le meilleur de toutes les raisons, c'est que nous n'en connaissons pas. Le Mercury qui paraît avoir donné une attention toute spéciale au nouveau code criminel qui nous régit et dont l'action dans ses parties les plus minutieuses fait le sujet de ses observations, voudra bien nous dire quels sont ces abus et en quoi ils consistent. Un homme de l'habileté légale de notre confrère n'ignore pas que onus probandi incumbit et qui dicit.

Correspondance de Montréal.

Un membre du parlement nous écrit ce qui suit :

Montréal 4 mai 1849.

« Les rapports sont moins bons que ces deux derniers jours. Il paraît bien évident d'après les rapports, que l'organisation des toriens marche activement partout, et qu'ils ont établi des relations avec la canaille des Etats-Unis. On peut croire à ces rapports quand on voit l'audace des journaux du parti tory. Les gens de Toronto avertissent crûment la Reine que le pays est perdu si Lord Elgin n'est pas rappelé, le bill d'Indemnité désavoués. C'est franc au moins. On ne tiendrait pas un pareil langage si l'on n'était déterminé à pousser les choses au bout. On commence à s'étonner que le gouvernement n'ait pas encore pris quelques mesures contre ces journaux ; mais on est un peu impatient à cet égard. Un gouvernement qui se sent fort de l'appui du peuple, doit laisser une grande latitude à la presse, tant que les séditieux ne sont pas descendus dans la rue. Mais je pense que le temps est arrivé pour le gouvernement d'organiser des corps de volontaires dans chaque paroisse, selon qu'il y est autorisé par la loi de milice. Pour avoir la paix, le meilleur moyen est d'être prêt à la guerre.

« Le signal du soulèvement doit être ou la nomination des commissaires de l'Indemnité, ou le refus de la Reine de se rendre aux vœux des toriens, en désavouant le bill.

« On me dit que plusieurs familles anglaises ont laissé la ville ou vont le faire, tant l'avenir leur paraît menaçant.

« Les Tories font courir le bruit que Lord Elgin a demandé instamment son rappel. Je n'en crois rien. Qu'il ait offert sa résignation, c'est possible probable même ; mais demander son rappel serait abandonner son poste et ceux qui sont prêts à l'appuyer jusqu'au bout.

« Les Tories comptent beaucoup sur Sir D'Urban, mais que pourrait-il faire pour eux à moins de changer le principe du gouvernement qui donne le pouvoir à la majorité. Sont-ils la majorité ? certainement non ; alors qu'il attendent les prochaines élections.

« Dans tous les cas, le sort des Canadas dépend de l'Angleterre ; qu'elle appuie le gouvernement, et fournisse des armes au peuple, la question sera bien vite réglée. Sinon..... Nous ne sommes pas en état de nous battre contre les 24 millions de Bretons qui sont sur ce continent ; et dans ce cas, non seulement les Canadas, mais toute l'Amérique Britannique du Nord iraient ajouter quelques étoiles de plus à la bannière des Etats-Unis. Mais à qui la faute ? »

AVIS IMPORTANT.

Nous informons toutes les personnes qui approuvent la conduite suivie par lord Elgin, comme Gouverneur du Canada, qu'une requête à Majesté, la Reine, contre le rappel de Son Excellence demandée par

Ligue Britannique Américaine de Québec.

Une assemblée préparatoire nombreuse et respectable s'est réunie hier l'après midi à la Chambre du Bureau de Commerce, pour former à Québec, une branche de la Ligue Britannique américaine.

T. Lloyd, Ecr. fut appelé à présider, et J. Gordon, Ecr. pria d'agir comme secrétaire.

Résolu.—Sur motion de T. Wilson, Ecr. secondé par John Ross, Ecr. Que MM. A. Gillespie, A. Stuart, et J. Gordon composent un comité pour préparer le projet des règlements pour l'administration future de la Branche de Québec de la Ligue Britannique Américaine. Le moteur et le second de cette motion furent ajoutés au comité.

M. Wilson déclara que la ligue n'avait aucune connection de parti : qu'elle répudiait les Whigs et les Tories, les Conservateurs et les Radicaux ; qu'elle désirait seulement promouvoir la prospérité du Canada et le bien-être de ses habitants : qu'elle n'avait aucune liaison avec les derniers événements de Montréal ; et qu'elle éviterait soigneusement de se lier à aucun mouvement qui pourrait gêner les membres de la convention dans leurs délibérations sur la marche à être adoptée ci-après pour libérer la province de ses difficultés politiques et commerciales actuelles.

L'assemblée s'est ensuite ajournée à lundi, à 3 heures P. M.

(Gazette de Québec.)

Nous n'avons pas le temps de répondre aujourd'hui aux remarques du Mercury de samedi.

Un journal de Liverpool annonce qu'un fondeur en fer prétend avoir découvert le secret de convertir ce métal en or ! Voilà la Californie jetée dans l'ombre.

GRANDE ASSEMBLÉE.

A une assemblée publique des populations paroisses de St. Gervais, St. Lazare et St. Raphaël, formant le troisième bataillon du comté de Bellechasse, convoquée à la réquisition des officiers de ce bataillon, tenue le vingt-neuf avril courant, au village de St. Gervais, pour prendre en considération les malheureux troubles dont la capitale des Canadas vient d'être le théâtre. Le lieutenant colonel J. Gosselin fut appelé au fauteuil, et Messieurs Etienne Roy et George Tanguay remplirent les fonctions de secrétaire. Il serait impossible de décrire l'indignation de cette nombreuse assemblée, lorsque le président et quelques autres messieurs eurent déroulé devant ses yeux le tableau des scènes de destruction et de vandalisme dont Montréal vient d'avoir le triste et dégoûtant spectacle.

Chacune des résolutions suivantes fut proposée et accueillie par un immense cri d'approbation.

Sur motion d'Edouard Rouleau, écuyer, J. P., secondé par Marcel Aubé, écuyer, J. P. :

Résolu.—Que c'est avec les sentiments de la plus profonde indignation que les habitants de ces populations paroisses ont appris l'infâme conduite des toriens de Montréal, en incendiant la maison du parlement, en outrageant le digne représentant de notre auguste Souveraine et en se portant à des excès dignes des hordes barbares du moyen âge.

Sur motion du capitaine Jean Gosselin, secondé par Michel Talbot, écuyer, C. M. :

Résolu.—Que ces paroisses sont désireuses de témoigner Son Excellence lord Elgin leurs plus vives sympathies pour les insultes et les outrages dégoûtants dont il a été abreuvé, et sont prêtes, au premier appel, de lui prouver, ainsi qu'à leur Souveraine, que leur loyauté, quoique moins vantarde que celle des misérables qui viennent de se porter à de si déplorables excès, est plus sincère, plus réelle, moins intéressée et surtout plus efficace.

Sur motion de M. Gosselin, secondé par M. Talbot, écuyer, C. M. :

Résolu.—Que le Journal de Québec, le Canadien, l'Ami de la Religion et les autres journaux libéraux de la province soient priés d'insérer les présentes résolutions. Mr. le président ayant laissé le fauteuil, et le capitaine Joseph Jolivet ayant été appelé à le remplacer.

Sur motion de Marcel Aubé, écuyer, J. P., secondé par Edouard Rouleau, écuyer, J. P. :

Résolu.—Que les remerciements de cette assemblée sont dus à M. le président et à MM. les secrétaires pour la manière habile avec laquelle ils ont conduit cette assemblée.

J. GOSSELIN, Président. E. TANGUAY, Secrétaire. ETIENNE ROY, Secrétaire. St. Gervais, 29 avril 1849.

Dépeches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion.

Montréal, 5 Mai 7 heures et demi p. m.

Le Beltona est entré dans le port dans la matinée. Les dernières nouvelles d'Halifax annoncent l'arrivée à ce port du vaisseau transport, Athol en 27 jours de Portsmouth, avec 3 compagnies pour la Nouvelle-Ecosse et le Canada.

La Gazette du Canada de ce jour contient des adresses de Prescott, St. Gervais, Québec, Montréal et Trois Rivières à Son Excellence le Gouverneur Général, en approbation de son gouvernement.

CONSEIL LÉGISLATIF.—4 mai.

Les Bills, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de la Société de St. Patrice de Québec, et pour diviser le comté de Rimouski pour les fins d'Enregistrement sont lus une troisième fois et passés.

Il est fait rapport sur le Bill de la Société St. Jean-Baptiste de Montréal, rapport pris en considération lundi. La chambre s'est ensuite formée en comité général sur le bill des Elections, les clauses en ont été adoptées. Ordonné que le dit bill soit grossoyé et que la 3e lecture en ait lieu lundi.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.—4 mai.

Une adresse a été votée à Son Excellence pour l'octroi de £3,000 pour payer les dépenses de la chambre.

M. Holmes donne avis d'un bill pour incorporer une compagnie pour la construction d'un canal entre le St-Laurent et le lac Champlain. Il dit que les fonds seront avancés immédiatement, si le bill passe.

La chambre, en comité, adopte plusieurs clauses du bill des Municipalités du Haut-Canada.

M. W. H. Boulton donne avis de certaines résolutions au sujet de l'Union des Provinces, et qu'il proposera jeudi prochain.

NEW-YORK, 5 Mai, 2 heures et demi p. m.

Hier a été faite la plus audacieuse tentative de détruire la famille de M. Warner, avocat distingué de cette ville. Pendant l'absence de ce monsieur, un homme se présente chez lui et y laisse une boîte sur laquelle était écrit en lettres d'or : « Thomas Warner, Ecuyer, Confidential. » Mr. Warner de retour à sa maison, se mit en devoir d'ouvrir cette boîte en présence de sa famille, et voyant qu'une flamme bleue et jaune s'échappait de cette boîte, il ordonna avec une grande présence d'esprit, à sa famille de quitter la Chambre. A peine avaient-ils quitté l'appartement qu'une explosion qui fit trembler toute la bâtisse eut lieu causant un grand dommage. Le plafond a été soulevé de plus de six pouces, un des tableaux dans l'appartement a été percé de deux balles. La boîte était d'acajou, et à l'intérieur couvert d'un papier sablé employé pour opérer la fiction des allumettes chimiques de la poudre et d'autres combustibles. Une récompense de \$500 piastres est offerte.

NEW-YORK, 6 h. A. P. M. ALCALIS. Demande ferme pour potasse à \$5,12 et demie prix à la clôture du marché. Farine. Bonne demande pour

